



**Conseil des arts du Canada
Financement aux artistes
et organismes artistiques
au Manitoba, 2012-2013**



Conseil des arts
du Canada Canada Council
for the Arts

Pour obtenir plus de précisions veuillez-vous adresser au :



Conseil des arts Canada Council
du Canada for the Arts

Service de la recherche et de l'évaluation
350 rue Albert
Case postale 1047
Ottawa (Ontario) Canada K1P 5V8
613-566-4414 / 1-800-263-5588 poste 4526
recherche@conseildesarts.ca
Téléc. 613-566-4428
www.conseildesarts.ca

Ce document est disponible sur l'Internet à l'adresse www.conseildesarts.ca/publications_f.

Ce document est une publication complémentaire au *Rapport annuel* du Conseil des arts du Canada de 2012-2013 (<http://conseildesarts.ca/fr/council/about-the-council/corporate-reports/annual-reports>).

Publication is also available in English

Table des matières

1.0	Survol des fonds accordés au Manitoba par le Conseil des arts du Canada en 2012-2013	1
2.0	L'essentiel des données statistiques concernant les arts au Manitoba	2
3.0	Faits saillants des subventions du Conseil des arts du Canada aux artistes et organismes artistiques du Manitoba	4
4.0	Financement global des arts et de la culture au Manitoba par les trois ordres de gouvernement	8
5.0	Tableaux détaillés des fonds accordés au Manitoba par le Conseil des arts du Canada	11

Table des tableaux

Tableau 1 : Dépenses publiques au chapitre de la culture, au Manitoba, 2009-2010	9
Tableau 2 : Dépenses publiques au chapitre de la culture, total des provinces et des territoires, 2009-2010	9
Tableau 3 : Dépenses publiques au chapitre de la culture en \$ par habitant par province et territoire, 2009-2010	10
Tableau 4 : Subventions du Conseil des arts du Canada au Manitoba et total des subventions du Conseil des arts du Canada, de 2003-2004 à 2012-2013	11
Tableau 5 : Subventions du Conseil des arts du Canada par discipline, au Manitoba, 2012-2013	12
Tableau 6 : Demandes de subventions du Manitoba présentées au Conseil des arts du Canada et total des demandes de subvention au Conseil des arts du Canada, de 2003-2004 à 2012-2013	13
Tableau 7 : Manitoba – Diverses comparaisons avec d'autres provinces, 2012-2013	14
Tableau 8 : Financement par collectivité, au Manitoba, 2012-2013	15

Note : La liste complète des subventions accordées aux artistes (à titre individuel) et aux organismes artistiques en 2012-2013 est affichée sur le site web du Conseil sur la page *Liste des bénéficiaires*.
www.conseildesarts.ca/liste-des-beneficiaires

1.0 Survol des fonds accordés au Manitoba par le Conseil des arts du Canada en 2012-2013

- En 2012-2013, le Conseil des arts du Canada a accordé des subventions d'une valeur de 6,6 millions de dollars au secteur des arts du Manitoba.
- De plus, 159 322 \$ ont été versés sous forme de paiements à 433 auteurs manitobains par l'entremise du Programme du droit de prêt public,¹ sans compter 22 600 \$ de dollars en fonds spéciaux, et la Commission canadienne pour l'UNESCO Fonds pour programme général. Ceci équivaut à un montant total de subventions de 6,7 millions de dollars au Manitoba.
- En 2012-2013, le Conseil des arts du Canada a attribué 761 085 \$ (11,6 %) en subventions à 59 artistes du Manitoba, et 5,8 millions de dollars (88,4 %) à 74 organismes artistiques de cette province.
- Des subventions ont été accordées dans toutes les disciplines artistiques : la danse, arts interdisciplinaires, les arts médiatiques, la musique, le théâtre, les arts visuels, les lettres et l'édition. En 2012-2013, la plus importante tranche de financement (1,5 million de dollars) a été attribuée à la musique. Viennent ensuite la danse (1,5 million de dollars) et le théâtre (926 000 \$).
- Chaque dollar investi dans un organisme artistique du Manitoba grâce à une subvention de fonctionnement du Conseil des arts du Canada en 2012-2013 a entraîné des revenus totalisant 10,74 \$. Le total des subventions de fonctionnement du Conseil des arts au Manitoba représente 9,3 % des revenus totaux des organismes artistiques de cette province.²
- 441 demandes d'appui ont été soumises au Conseil des arts du Canada par des artistes et des organismes artistiques du Manitoba en 2012-2013, ce qui représente 3,0 % du total des demandes reçues.
- Les artistes et les organismes artistiques de Winnipeg ont reçu 6,3 millions de dollars, soit 95,5 % du montant total que le Conseil des arts du Canada a versé au Manitoba. De plus, 111 700 \$ ont été versés à Brandon, et 87 590 \$ ont été accordés à Onanole. Au total, six autres collectivités manitobaines ont reçu 98 756 \$ en 2012-2013 (1,6 % du total).
- En 2012-2013, les artistes du Manitoba ont reçu 3,6 % des subventions que le Conseil des arts du Canada a décernées aux artistes, et les organismes artistiques du Manitoba ont reçu 4,8 % des subventions que le Conseil des arts du Canada a accordées aux organismes artistiques. Au total, les artistes et organismes artistiques du Manitoba ont reçu 4,6 % des subventions du Conseil des arts du Canada. À titre comparatif, le Manitoba compte environ 2,8 % des artistes canadiens,³ et 3,6 % de la population du Canada.⁴
- Au total, 33 artistes et spécialistes du domaine des arts du Manitoba ont fait partie de comités d'évaluation par les pairs en 2012-2013, représentant 5,3 % de l'ensemble des pairs évaluateurs.

¹ Le Programme du droit de prêt public accorde des paiements aux auteurs dont les livres se trouvent dans un échantillon déterminé de bibliothèques publiques canadiennes.

²Ces chiffres reflètent les données financières des formulaires soumis, révisés ou verrouillés par le système CADAC (Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada). Les éditeurs de livres et de périodiques sont exclus de ces données, parce qu'en raison de la nature de leur entreprise, leurs renseignements financiers ne sont pas répertoriés dans le CADAC actuellement.

³ Hill Stratégies Recherche Inc. « Les artistes dans les provinces et territoires du Canada, basé sur le recensement de 2006 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 7 no 5, mars 2009, <<http://www.hillstrategies.com/fr/content/les-artistes-dans-les-provinces-et-territoires-du-canada>>.

⁴ Statistique Canada, Organisme Statistique National du Canada. « Population par année, par province et territoire », septembre 2012, <<http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo02a-fra.htm>>.

2.0 L'essentiel des données statistiques concernant les arts au Manitoba⁵

- Au total, 60 % des habitants des Prairies interrogés ont assisté à au moins un spectacle d'art vivant — par exemple une pièce de théâtre, une comédie musicale, un spectacle de musique, un concert, un spectacle de danse, un opéra ou une soirée de conte — au cours de la dernière année (2012), et 51 % ont participé à un festival artistique ou culturel pendant la même période. Dans l'ensemble, 57 % des habitants des Prairies interrogés ont qualifié de bonne ou de très bonne la qualité des événements artistiques et culturels présentés dans leur communauté.
- En 2010, les résidents du Manitoba âgés de 15 ans et plus (99,6 % ou 981 000 personnes) ont participé à au moins une des 18 activités artistiques, culturelles ou patrimoniales. Les données sur la participation démontrent que 87,7 % des résidents ont regardé un film ou un vidéo; 84,2 % ont écouté de la musique téléchargée ou sur CD; 68,9 % ont assisté à un spectacle des arts de la scène ou à un festival culturel; 68,5 % ont lu un livre; et 26,2 % ont visité une galerie d'art.
- Les résidents du Manitoba ont dépensé 930 millions de dollars pour des biens et services culturels en 2008, ce qui correspond à 3,2 % du total des dépenses de consommation dans cette province. Ces 930 millions de dollars sont environ trois fois plus que les 320 millions de dollars dépensés au titre de la culture par tous les paliers de gouvernement au Manitoba en 2007-2008. Si l'on examine les dépenses par personne, les dépenses culturelles des résidents du Manitoba se classent cinquième au pays, à 844 \$.
- Si l'on examine dépense par personne, les dépenses culturelles des résidents de Winnipeg (841 \$) se classent dixième parmi les 12 régions métropolitaines du Canada. Le total des dépenses culturelles était de 590 millions de dollars à Winnipeg en 2008.
- En 2008, chaque ménage de Manitoba a dépensé 26 cents par tranche de 100 \$ de revenu à l'achat de livres et 14 cents à l'achat de revues.
- En 2008, 156 000 ménages de Manitoba ont rapporté avoir dépensé 47 millions de dollars pour assister à des spectacles, ce qui représente 3 % du total dépensé pour les arts de la scène au Canada.
- En 2006, on dénombre 3 900 artistes au Manitoba. Les artistes représentent 0,60 % de la population active totale de la province.

⁵ Sources :

Phoenix Strategic Perspectives Inc. pour le ministère du Patrimoine canadien. « Les arts et le patrimoine au Canada : Sondage de 2012 sur l'accès et la disponibilité », novembre 2012, <http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/por-e/canadian_heritage/2012/089-11-f/rapport.pdf>.

Hill Strategies Recherche Inc. « Profils provinciaux des activités artistiques, culturelles et patrimoniales en 2010 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 10, n° 3mars 2012, <<http://www.hillstrategies.com/fr/content/profils-provinciaux-des-activit%C3%A9s-artistiques-culturelles-et-patrimoniales-en-2010>>.

Hill Stratégies Recherche Inc. « Profil des acheteurs de livres et de revues au Canada en 2008 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 9, no 3, mars 2011, <<http://hillstrategies.com/fr/content/profil-des-acheteurs-de-livres-et-de-revues-au-canada-en-2008>>.

Hill Stratégies Recherche Inc. « Habitudes de dépenses pour les arts de la scène au Canada en 2008 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 9, no 2, février 2011, <<http://www.hillstrategies.com/fr/content/habitudes-de-d%C3%A9penses-pour-les-arts-de-la-sc%C3%A8ne-au-canada-en-2008>>.

Hill Stratégies Recherche Inc. « Les dépenses de consommation au chapitre de la culture en 2008 pour le Canada, les provinces et 12 régions métropolitaines », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 9, no 1, novembre 2010, <<http://hillstrategies.com/fr/content/d%C3%A9penses-de-consommation-au-chapitre-de-la-culture-en-2008>>.

Hill Stratégies Recherche Inc. « Les artistes dans les provinces et territoires du Canada, basé sur le recensement de 2006 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 7 no 5, mars 2009, <<http://www.hillstrategies.com/fr/content/les-artistes-dans-les-provinces-et-territoires-du-canada>>.

- Le nombre d'artistes au Manitoba a augmenté de 8 % entre 1991 et 2006. Le nombre d'artistes a augmenté de 9 % entre 1991 et 2001 mais a diminué de 2 % entre 2001 et 2006.
- En 2006, la revenue médiane des artistes s'élève à 11 300 \$. Ce chiffre démontre qu'un artiste typique au Manitoba gagne moins de la moitié du revenu typique de tous les travailleurs du Manitoba (24 500 \$).
- En 2006, les musiciens et chanteurs constituent le plus important des neuf groupes de professions artistiques (avec 1 200 personnes déclarant un revenu). Ce groupe est suivi par les artisans (600), les auteurs et écrivains (500), puis les artistes des arts visuels (500).

3.0 Faits saillants des subventions du Conseil des arts du Canada aux artistes et organismes artistiques du Manitoba

Organismes artistiques

Le Conseil des arts du Canada appuie le travail des organismes artistiques. Parmi les organismes artistiques du Manitoba ayant reçu des fonds en 2012-2013, mentionnons :

Organisme	Collectivité	Financement
Cercle Molière	WINNIPEG	123 000 \$
Manitoba Theatre for Young People	WINNIPEG	173 250 \$
Manitoba Opera Association	WINNIPEG	142 000 \$
Plug In Institute of Contemporary Art	WINNIPEG	125 000 \$
Prairie Début	ONANOLE	85 000 \$
Prairie Theatre Exchange Inc.	WINNIPEG	172 000 \$
The Royal Winnipeg Ballet	WINNIPEG	1 194 800 \$
Turnstone Press Limited	WINNIPEG	70 900 \$
Video Pool Inc.	WINNIPEG	171 500 \$
Winnipeg Art Gallery	WINNIPEG	149 000 \$
Winnipeg Contemporary Dancers	WINNIPEG	125 000 \$
Winnipeg Film Group	WINNIPEG	272 455 \$

Organismes artistiques autochtones

Le Conseil des arts du Canada soutient le travail des organismes artistiques autochtones. Parmi de tels organismes du Manitoba ayant reçu des fonds en 2012-2013, mentionnons :

Organisme	Collectivité	Financement
Aboriginal Music Manitoba Inc.	WINNIPEG	24 000 \$
National Indigenous Media Arts Coalition	WINNIPEG	20 000 \$
Pemmican Publications Inc.	WINNIPEG	18 900 \$
Prairie Thunder Arts	PEGUIS	16 566 \$
Urban Shaman Inc.	WINNIPEG	104 000 \$

Organismes artistiques de la diversité culturelle

Le Conseil des arts du Canada soutient le travail des organismes artistiques de la diversité culturelle. En 2012-2013, l'un de ces organismes du Manitoba a reçu une subvention :

Organisme	Collectivité	Financement
NAfro Dance Productions	WINNIPEG	63,000 \$

Organismes axés sur la pratique des artistes handicapés

Le Conseil des arts du Canada soutient le travail des les organismes axés sur la pratique des artistes handicapés. En 2012-2013, l'un de ces organismes du Manitoba a reçu une subvention :

Organisme	Collectivité	Financement
Arts and Disability Network Manitoba	WINNIPEG	33 500 \$

Exemples du financement du Conseil des arts du Canada au Manitoba⁶

Le Conseil des arts du Canada appuie les activités d'artistes et d'organismes artistiques professionnels par l'entremise de ses programmes. Le texte qui suit illustre certaines des activités appuyées par le Conseil des arts du Canada au Manitoba.

2012-2013 - Making Our Mark, une nouvelle initiative de mentorat organisée par **Arts & Disability Network Manitoba** (ADNM), donne aux artistes handicapés la possibilité d'étudier l'art de la gravure, l'art numérique et les pratiques d'une carrière professionnelle en art. Le programme de résidence d'une durée de huit mois, offert en partenariat avec la Manitoba Printmakers Association, se réalisera au Martha Street Studio, une installation de gravure d'art communautaire de Winnipeg récemment rénovée. Six membres d'ADNM sont inscrits au programme créé dans le but d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les artistes handicapés et qui comporte des visites de studios, des discussions de groupe, des cours, des ateliers et des conférences d'artistes invités. Les participants ont également accès à leur propre studio ainsi qu'à du matériel et à des fournitures, et peuvent recevoir de l'aide du personnel technique. ADNM a reçu une subvention de 21 000 \$ du Conseil des arts du Canada dans le cadre du programme Initiative d'accroissement de la capacité : Subventions de projets du Bureau de l'équité.

2013 - L'artiste en arts visuels **Rebecca Belmore**, établie à Winnipeg, a remporté le Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques d'une valeur de 25 000 \$. D'une élégance désarmante, les œuvres de Rebecca Belmore représentent et interpellent la résistance des peuples autochtones. Ses performances, sculptures, vidéos, photographies et installations évoquent les liens entre les corps, la terre et la langue ainsi que la violence que le colonialisme leur a infligée. Qu'il s'agisse d'une vigile pour les femmes disparues du quartier Downtown Eastside de Vancouver ou de la photo d'une profonde cicatrice refermée et ornée de perles, son œuvre est imprégnée d'un rituel qui se déploie sur le corps, sur la terre et dans les éléments. Si l'œuvre de Rebecca Belmore est profondément enracinée dans les réalités politiques et sociales actuelles des communautés autochtones, sa puissance et sa poésie résonnent dans le monde entier. Rebecca Belmore a acquis une réputation internationale, notamment au Pavillon du Canada, à la Biennale de Venise, où elle a été la première femme autochtone à représenter le Canada. Dans une entrevue suivant l'attribution du prix, elle a mentionné qu'elle avait elle-même été membre de plusieurs jurys et qu'elle était donc consciente de l'importance d'être choisie comme titulaire d'un prix ou d'une subvention. Elle a également ajouté qu'elle allait en faire bon usage.

⁶ Sauf indication contraire, les descriptions et les citations sont extraites des documents contenus dans la demande de subvention.

Avril à juin 2012 - Plus de 80 jeunes à risque se sont initiés aux arts du cirque dans le cadre du Circus and Magic Partnership (C.A.M.P.) organisé par le **Winnipeg International Children's Festival**. Neal Rempel, directeur de tournée du C.A.M.P., a mentionné que le festival permettait d'offrir aux enfants un moment pendant lequel ils sont applaudis ou se sentent vraiment forts et bien dans leur peau. Les étudiants ont appris à monter un monocycle, à marcher sur un fil et sur des échasses, à jongler avec des quilles, à se balancer sur un trapèze et à grimper sur des cordes lisses. À la fin du cours, ils ont présenté dans le cadre du festival le *Greatest Show on Earth* (le spectacle le plus extraordinaire au monde) devant des publics enthousiastes. Le Festival a reçu une subvention de 20 000 \$ du programme du Bureau Inter-arts : Subventions de projets aux organismes, volet collaboration entre les artistes et la communauté, du Conseil des arts.

De février à août 2013 – La chanteuse et auteure-compositrice de Winnipeg, **Keri Latimer**, passera six mois à étudier l'instrument électronique unique connu sous le nom de thérémine et à créer de nouvelles œuvres pour ce dernier. Habituellement composé de deux antennes métalliques qui captent la position des mains, le thérémine se joue sans contact de la part de l'instrumentiste. Une antenne commande la fréquence et l'autre, le volume. Les signaux électriques sont amplifiés et transmis à un haut-parleur. M^{me} Latimer étudiera le style de la virtuose du thérémine, Clara Rockmore, qui a donné de nombreuses représentations et produit plusieurs albums dans les années 1970–1990. Elle prévoit se servir ensuite de ses nouvelles compétences pour élargir son répertoire, notamment en y incluant des trames sonores de films, et animer des ateliers. Pour la période de son étude, M^{me} Latimer a reçu une subvention de 7 500 \$ du programme de Subventions aux musiciens professionnels à titre individuel, du Conseil des arts du Canada.

Juillet 2013 - **Prairie Thunder Arts** a créé *Dance Through our Generations*, un spectacle qui recrée l'histoire de la migration de la Première Nation Peguis dans le but de présenter l'évolution de la danse et la persistance des traditions au sein de la plus grande communauté des Premières Nations du Manitoba. La chorégraphie de l'œuvre, elle-même axée sur la danse traditionnelle et moderne, sera le fruit d'une collaboration entre des danseurs étoiles de Pow Wow, de danses carrées et de hip-hop. Le Pow Wow traditionnel de Selkirk et le Peguis Pow Wow, qui célébrera son 30^e anniversaire, accueilleront les premières représentations de l'œuvre. Prairie Thunder Arts veille au maintien des formes d'art traditionnelles en danse, en musique, en arts visuels et en littérature au sein de la communauté de la Première Nation Peguis. L'organisme a reçu 16 566 \$ du programme Subventions de projets de production en danse pour les Peuples autochtones du Conseil des arts pour ce projet.

Janvier et février 2012 - La troupe de Winnipeg **Chic Gamine** a donné des présentations promotionnelles à la Conférence de CAPACOA et à la Folk Alliance Conference à Toronto. Elle a ainsi établi de nouvelles relations avec des diffuseurs et obtenu des contrats de spectacles aux États-Unis et à de nombreux festivals canadiens de l'Alberta et de l'Ontario. Chic Gamine, dont le batteur et percussionniste Sacha Daoud assure le principal accompagnement musical, a recours à des arrangements de cordes complexes, à de lourdes rythmiques de basses et à de riches harmonies vocales. Les voix et les rythmes des chanteuses et auteures-compositrices Ariane Jean, Andrina Turenne, Annick Bremault et Alexa Dirks donnent vie au gospel, au soul, au rhythm and blues, à la musique des années 1950, au doo-wop, au forró brésilien et à la chanson française. Chic Gamine a reçu deux subventions totalisant 5 910 \$ du programme Subventions de voyage liées au développement des publics et des marchés du Conseil des arts du Canada pour couvrir ses frais de déplacement.

Décembre 2011 à mars 2013 - La maison d'édition de Winnipeg **Éditions des Plaines** a organisé pour quatre de ses auteurs, soit Daniel Lavoie (QC), Louisa Picoux, Jérôme Melançon (AB) et David Bouchard (BC), une tournée des salons du livre à Ottawa, Montréal, Trois-Rivières et Québec. M. Bouchard, membre de l'Ordre du Canada, a lu des extraits de ses dernières œuvres, *Sous la Lune de Corbeau* (2012) et *La plus belle Création de Corbeau* (2011), deux albums bilingues, en français/kwak'wala et en français/ojibway respectivement, qui sont accompagnés de CD multilingues. Dans la pure tradition des contes métis, M. Bouchard initie le lecteur au monde du Ciel, au peuple de la Terre, aux mythes du Corbeau, à l'île de la Tortue et à l'apparition des Deux-pattes (les humains). Les Éditions des Plaines ont reçu 2 000 \$ du programme Aide à l'édition de livres : Tournées de promotion des auteurs du Conseil des arts pour couvrir les frais de déplacement. Les Éditions des Plaines ont également reçu deux subventions totalisant 16 900 \$ du programme Aide à l'édition de livres : subventions à la traduction pour traduire de l'anglais au français *The Mounties* (2008) [La Gendarmerie royale du Canada] de Robert Livesey et *As Long as the Rivers Flow* (2011) de James Bartleman.

Août 2012 à février 2013 - Le cinéaste **Matthew Rankin** s'est affairé à terminer son court métrage/vidéo expérimental intitulé *Mynarski : Chute mortelle*, une adaptation abstraite et en grande partie animée relatant les dernières minutes de vie du pilote de guerre de Winnipeg, Andrew Mynarski (1916-1944). Au cours d'un raid aérien dans le nord de la France pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'avion de Mynarski a essuyé les tirs d'un canon ennemi. Son parachute a pris feu alors qu'il tentait en vain de sauver un membre de l'équipage et il est tombé en flammes dans les airs. Les paysans français témoins de l'incident ont cru qu'il s'agissait d'une bombe incandescente. Le film en noir et blanc sur pellicule de 35 mm a été tourné à Montréal avec une distribution d'acteurs winnipegeois. M. Rankin se servira des outils visuels de l'animation image par image et des manipulations par émulsion pour simuler l'expérience physique liée à une chute en parachute et à une torche humaine. M. Rankin a reçu 59 000 \$ du programme Subventions aux artistes du cinéma et de la vidéo du Conseil des arts du Canada pour la production du film.

Octobre 2012 - L'organisme **Mentoring Artists for Women's Art** (MAWA) de Winnipeg encourage et soutient le développement intellectuel et créatif des femmes en arts visuels, en proposant un forum continu de formation et de dialogue critique. Dans ce cadre, MAWA a offert aux artistes chevronnées et en début de carrière la possibilité d'apprendre auprès de la conservatrice indépendante et écrivaine allemande Sabine Maria Schmidt. MAWA a invité M^{me} Schmidt à rencontrer ses membres et quelques étudiantes diplômées dans leur atelier et à donner une conférence publique sur sa pratique. La codirectrice administrative de MAWA, Shawna Dempsey, a écrit que M^{me} Schmidt les avait toutes ébahies par de nouvelles idées, de nouvelles perspectives et par son style de communication direct, et que c'était peut-être ce qui était le plus apprécié des artistes invitées. En mai 2013, MAWA a également reçu Ombretta Agrò Andruff, conservatrice indépendante et écrivaine d'origine italienne résidant à Miami. MAWA a reçu deux subventions totalisant 3 000 \$ du Programme de visites d'artistes étrangers du Conseil des arts pour recevoir mesdames Schmidt et Andruff.

Janvier à mars 2013 - **Ross McMillan** et Sarah Constible ont présenté la première version de leur pièce *The Eye Through the Window* au Carol Shields Festival of New Works de 2012, à Winnipeg, où ils ont reçu de précieux commentaires et des encouragements à poursuivre le parachèvement de leur œuvre. La pièce intégrale est inspirée de l'histoire vécue de Mary Lamb et de son frère Charles, auteurs de la populaire série pour enfants *Contes d'après Shakespeare*. La pièce traite de meurtre, d'inceste, de toxicomanie, de folie et de poésie alors que Mary lutte pour conserver sa santé mentale à l'aube du mouvement romantique anglais. M. McMillan a reçu 7 000 \$ du programme Subventions aux artistes de théâtre du Conseil des arts pour parachever son œuvre.

4.0 Financement global des arts et de la culture au Manitoba par les trois ordres de gouvernement⁷

- Au Manitoba, le financement des arts et de la culture par les trois ordres de gouvernement s'est élevé à 316,7 millions de dollars en 2009-2010 (la dernière année de données globales de Statistique Canada).
- Le financement provincial représentait la part la plus importante avec environ 45 % (143,2 millions de dollars), suivi des financement fédéral avec 34 % (108,9 millions de dollars) et municipal avec 20 % (64,6 millions de dollars).
- Au Manitoba, le financement au chapitre de la culture par le gouvernement fédéral, qui s'établit à 108,9 millions de dollars, est principalement concentré (91 %) dans trois domaines : les ressources du patrimoine (parcs/sites historiques et parcs naturels/provinciaux), la radiodiffusion et télévision et les arts d'interprétation. Le reste des fonds, soit 9 %, est octroyé à des domaines tels que les arts multidisciplinaires (3,4 millions de dollars), le cinéma et vidéo (3,2 millions de dollars), et la littérature (1,9 millions de dollars). Au cours de la même année (2009-2010), le financement du Conseil des arts du Canada a représenté 6 % de toutes les dépenses fédérales en matière de culture au Manitoba.
- Entre 2005-2006 et 2009-2010, les dépenses fédérales en matière de culture au Manitoba ont augmenté, passant de 85,7 millions de dollars en 2005-2006 à 108,9 millions de dollars en 2009-2010 (une augmentation de 27 %). Au cours de la même période, le financement du Conseil des arts du Canada au Manitoba a augmenté, passant de 5,9 millions de dollars à 6,6 millions de dollars.
- La plus importante part du financement provincial (93 % ou 133,0 millions de dollars) est concentrée dans quatre domaines : les bibliothèques, les ressources du patrimoine, les arts multidisciplinaires et les arts d'interprétation. Le gouvernement provincial finance aussi le cinéma et vidéo (5,1 millions de dollars), les arts visuels et artisanat (1,3 million de dollars) et l'industrie du disque (1,1 million de dollars).

⁷ Source :

Statistique Canada, Organisme Statistique National du Canada. « Dépenses publiques au titre de la culture : tableaux de données, 2009-2010 », avril 2012, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/87f0001x/2012001/part-partie4-fra.htm>>.

**Tableau 1 : Dépenses publiques au chapitre de la culture,
au Manitoba, 2009-2010¹**

(en milliers de dollars)

	Fédéral	Provincial	Municipal	Total
Bibliothèques ²	0 \$	57 805 \$	43 969 \$	101 774 \$
Ressources du patrimoine ³	48 724 \$	56 899 \$	3 728 \$	109 351 \$
Enseignement des arts	887 \$	1 022 \$	0 \$	1 909 \$
Littérature	1 893 \$	996 \$	0 \$	2 889 \$
Arts d'interprétation	10 260 \$	7 279 \$	0 \$	17 539 \$
Arts visuels et artisanat	738 \$	1 316 \$	0 \$	2 054 \$
Cinéma et vidéo	3 183 \$	5 071 \$	0 \$	8 254 \$
Radiodiffusion et télévision	39 692 \$	0 \$	0 \$	39 692 \$
Industrie du disque	29 \$	1 054 \$	0 \$	1 083 \$
Multiculturalisme	146 \$	755 \$	0 \$	901 \$
Multidisciplinaires et autres activités ⁴	3 387 \$	11 026 \$	16 855 \$	31 268 \$
Total	108 939 \$	143 224 \$	64 552 \$	316 715 \$

¹Par suite des changements dans la méthodologie, les données de 2009-2010 ne doivent pas être comparées aux données qui ont été publiées avant celles révisées de 2003-2004.

²Les dépenses fédérales pour les bibliothèques nationales sont comprises dans les ressources du patrimoine.

³Les dépenses fédérales pour les ressources du patrimoine comprend aussi les bibliothèques nationales.

⁴Comprend le financement octroyé aux installations culturelles, centres, festivals, municipalités, programmes d'échanges culturels et autres activités.

**Tableau 2 : Dépenses publiques au chapitre de la culture,
total des provinces et des territoires, 2009-2010¹**

(en milliers de dollars)

	Fédéral	Provincial	Municipal ²	Total
Bibliothèques ³	0 \$	1 115 730 \$	1 884 057 \$	2 999 787 \$
Ressources du patrimoine ⁴	1 226 398 \$	768 872 \$	150 499 \$	2 145 769 \$
Enseignement des arts	22 001 \$	134 413 \$	0 \$	156 414 \$
Littérature	147 015 \$	30 951 \$	0 \$	177 966 \$
Arts d'interprétation	254 481 \$	226 533 \$	111 455 \$	592 469 \$
Arts visuels et artisanat	23 463 \$	54 997 \$	0 \$	78 460 \$
Cinéma et vidéo	334 063 \$	117 117 \$	0 \$	451 180 \$
Radiodiffusion et télévision	1 943 733 \$	212 999 \$	0 \$	2 156 732 \$
Industrie du disque	26 668 \$	6 278 \$	0 \$	32 946 \$
Multiculturalisme	13 016 \$	26 255 \$	0 \$	39 271 \$
Multidisciplinaires et autres activités	173 183 \$	329 304 \$	802 576 \$	1 305 063 \$
Total⁵	4 164 022 \$	3 023 449 \$	2 948 587 \$	10 136 058 \$

¹Par suite des changements dans la méthodologie, les données de 2009-2010 ne doivent pas être comparées aux données qui ont été publiées avant celles révisées de 2003-2004.

²Les dépenses municipales sont calculées pour l'année de calendrier.

³Les dépenses fédérales pour les bibliothèques nationales sont comprises dans les ressources du patrimoine.

⁴Les dépenses fédérales pour les ressources du patrimoine comprend aussi les bibliothèques nationales.

⁵Comprend des transferts entre administrations publiques de l'ordre de 542 \$ millions.

**Tableau 3 : Dépenses publiques au chapitre de la culture
en \$ par habitant par province et territoire, 2009-2010¹**

	Fédéral	Provincial	Municipal	Total
Canada	122 \$	89 \$	87 \$	301 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	121 \$	155 \$	31 \$	308 \$
Île-du-Prince-Édouard	188 \$	127 \$	32 \$	352 \$
Nouvelle-Écosse	136 \$	101 \$	58 \$	296 \$
Nouveau-Brunswick	118 \$	107 \$	37 \$	264 \$
Québec	186 \$	124 \$	76 \$	389 \$
Ontario	108 \$	62 \$	97 \$	269 \$
Manitoba	88 \$	116 \$	53 \$	260 \$
Saskatchewan	61 \$	147 \$	103 \$	315 \$
Alberta	71 \$	100 \$	99 \$	272 \$
Colombie-Britannique	52 \$	53 \$	100 \$	206 \$
Yukon	537 \$	612 \$	13 \$	1 194 \$
Territoires du Nord-Ouest	884 \$	227 \$	66 \$	1 179 \$
Nunavut	489 \$	274 \$	10 \$	787 \$

¹Les chiffres par habitant ont été calculés à l'aide de données fournies par Statistique Canada : Tableau 1 : Dépenses publiques au titre de la culture, selon la province ou le territoire et le palier de gouvernement, 2009-2010 (avril 2012) et Population par année, par province et territoire (juillet 2010).

Note: Par suite des changements dans la méthodologie, les données de 2009-2010 ne doivent pas être comparées aux données qui ont été publiées avant celles révisées de 2003-2004.

Comprend le financement aux bibliothèques, aux ressources du patrimoine (musées, parcs et sites historiques, parcs provinciaux et naturels), à l'enseignement des arts, aux lettres et à l'édition, aux arts de la scène, aux arts visuels et à l'artisanat, aux films et vidéos, à la diffusion, à l'enregistrement sonore, aux arts multidisciplinaires et à d'autres activités.

Les dépenses municipales sont calculées pour l'année civile.

Comprend des transferts entre administrations publiques de l'ordre de 542 \$ millions.

5.0 Tableaux détaillés des fonds accordés au Manitoba par le Conseil des arts du Canada

Financement du Conseil des arts du Canada au Manitoba

- Depuis 2003-2004, le financement du Conseil des arts du Canada au Manitoba a augmenté, passant de 6,1 millions de dollars en 2003-2004 à 6,6 millions de dollars en 2012-2013, soit une hausse de 7,28 %.
- La part des subventions totales du Conseil des arts du Canada qui est allée au Manitoba a diminué légèrement, passant de 4,85 % en 2003-2004 à 4,62 % en 2012-2013.

Tableau 4 : Subventions du Conseil des arts au Manitoba et total des subventions du Conseil des arts du Canada, de 2003-2004 à 2012-2013

Exercice	Subventions à Manitoba	Total des subventions du Conseil des arts du Canada	Manitoba, en % du total
2003-2004	6 107 718 \$	125 957 452 \$	4,85 %
2004-2005	5 846 838 \$	121 455 742 \$	4,81 %
2005-2006	5 876 587 \$	120 519 422 \$	4,88 %
2006-2007	6 506 365 \$	140 838 547 \$	4,62 %
2007-2008	6 707 026 \$	152 803 607 \$	4,39 %
2008-2009	6 335 847 \$	145 639 343 \$	4,35 %
2009-2010	6 568 630 \$	146 136 164 \$	4,49 %
2010-2011	6 322 559 \$	142 324 085 \$	4,44 %
2011-2012	6 757 213 \$	145 148 810 \$	4,66 %
2012-2013	6 552 656 \$	141 695 453 \$	4,62 %
<hr/>		Changement en %	7,28 %
<hr/>			12,49 %

**Tableau 5 : Subventions du Conseil des arts du Canada par discipline,
au Manitoba, 2012-2013**

Discipline	Artistes	Organismes artistiques	Total
Arts médiatiques	220 800 \$	558 070 \$	778 870 \$
Arts visuels	221 700 \$	627 250 \$	848 950 \$
Bureau de l'équité	1 000 \$	46 500 \$	47 500 \$
Bureau des arts autochtones	2 500 \$	71 800 \$	74 300 \$
Bureau Inter-arts	1 000 \$	20 000 \$	21 000 \$
Danse	34 000 \$	1 418 566 \$	1 452 566 \$
Développement des publics et des marchés	12 435 \$	28 145 \$	40 580 \$
Lettres et édition	85 000 \$	714 940 \$	799 940 \$
Musique	148 900 \$	1 380 050 \$	1 528 950 \$
Prix et dotations	25 000 \$	9 000 \$	34 000 \$
Théâtre	8 750 \$	917 250 \$	926 000 \$
Total - Manitoba	761 085 \$	5 791 571 \$	6 552 656 \$
Total - Canada	21 073 988 \$	120 621 465 \$	141 695 453 \$
Subventions au Manitoba en % du total des subventions du Conseil des arts du Canada	3,61 %	4,80 %	4,62 %

Demandes de subvention du Manitoba

- Depuis 2003-2004, le nombre total de demandes de subvention provenant d'artistes et d'organismes artistiques du Manitoba a diminué, passant de 471 demandes en 2003-2004 à 441 demandes en 2012-2013. Il s'agit d'une diminution de 6,37 % du nombre de demandes de subvention provenant du Manitoba depuis 2003-2004, alors que le Conseil des arts du Canada a connu une diminution globale de 8,44 % des demandes de subvention.

Tableau 6 : Demandes de subvention du Manitoba présentées au Conseil des arts du Canada et total des demandes de subvention au Conseil des arts du Canada, de 2003-2004 à 2012-2013

Exercice	Demandes de subvention du Manitoba	Total des demandes de subvention au Conseil des arts du Canada	Manitoba, en % du total
2003-2004	471	16 085	2,93 %
2004-2005	493	16 572	2,97 %
2005-2006	468	15 831	2,96 %
2006-2007	443	15 663	2,83 %
2007-2008	405	14 768	2,74 %
2008-2009	401	15 305	2,62 %
2009-2010	430	16 139	2,66 %
2010-2011	411	15 443	2,66 %
2011-2012	433	15 694	2,76 %
2012-2013	441	14 727	2,99 %

Changement en % -6,37 % -8,44 %

Inclut les demandes non évaluées, jugées inadmissibles ou transférées à un autre programme.

Manitoba – Diverses comparaisons avec d'autres provinces⁸

- Le Manitoba se classe au quatrième rang au chapitre du financement du Conseil des arts du Canada par habitant par province, avec 5,17 \$. La part du financement de la province est supérieure à sa part des demandes, à sa part de la population, et à sa part des artistes.

Tableau 7 : Manitoba – Diverses comparaisons avec d'autres provinces, 2011-2012					
Province ou territoire	Subvention du Conseil des arts du Canada par habitant	Part en % du financement	Part en % des demandes de subventions au Conseil des arts du Canada	Part en % de la population	Part en % des artistes
Terre-Neuve-et-Labrador	2,77 \$	1,00 %	0,96 %	1,47 %	0,86 %
Île-du-Prince-Édouard	1,97 \$	0,20 %	0,34 %	0,42 %	0,34 %
Nouvelle-Écosse	4,70 \$	3,14 %	2,82 %	2,72 %	2,67 %
Nouveau-Brunswick	2,63 \$	1,40 %	1,37 %	2,17 %	1,36 %
Québec	5,57 \$	31,66 %	31,64 %	23,09 %	21,54 %
Ontario	3,57 \$	33,98 %	32,25 %	38,72 %	40,60 %
Manitoba	5,17 \$	4,62 %	2,99 %	3,63 %	2,80 %
Saskatchewan	2,93 \$	2,24 %	1,56 %	3,10 %	2,17 %
Alberta	2,17 \$	5,94 %	5,19 %	11,11 %	8,68 %
Colombie-Britannique	4,32 \$	14,10 %	16,34 %	13,25 %	18,49 %
Yukon	10,55 \$	0,27 %	0,41 %	0,10 %	0,15 %
Territoires du Nord-Ouest	4,13 \$	0,13 %	0,21 %	0,12 %	0,13 %
Nunavut	9,20 \$	0,22 %	0,16 %	0,10 %	0,18 %
Autres	...	1,09 %	3,74 %
Total	(Moyenne 4,06 \$)	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

⁸ Sources :Statistique Canada, Organisme Statistique National du Canada. « Population par année, par province et territoire », septembre 2012, <<http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo02a-fra.htm>>.Hill Stratégies Recherche Inc. « Les artistes dans les provinces et territoires du Canada, basé sur le recensement de 2006 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 7 no 5, mars 2009, <<http://www.hillstrategies.com/fr/content/les-artistes-dans-les-provinces-et-territoires-du-canada>>.

**Tableau 8 : Financement par collectivité,
du Manitoba, 2012-2013**

Collectivité	Montant
BRANDON	111 700 \$
DAUPHIN	9 000 \$
ILE DES CHENES	3 500 \$
ONANOLE	87 590 \$
PEGUIS	16 566 \$
SAINT BONIFACE	49 540 \$
STONEWALL	750 \$
WEST ST PAUL	19 400 \$
WINNIPEG	6 254 610 \$
Total - Manitoba	6 552 656 \$
Total - Canada	141 695 453 \$
Subventions au Manitoba en % du total du financement du Conseil des arts du Canada	4,62 %